COMMUNE DE VEVEY

Plan d'affectation n° 55.60
" *Rue de Fribourg* "

Approuvé par la Municipalité de Vevey, le	Soumis à l'enquête publique du ..... au .....
Le Syndic ..... Le Secrétaire	Soumis à l'enquête publique complémentaire du ..... au .....
	Le Syndic ..... Le Secrétaire .....
Adopté par le Conseil communal de Vevey, le	Approuvé par le Département compétent le .....
La Présidente ..... La Secrétaire	La Cheffe du département .....
	Entré en vigueur le .....

Coordonnées cartographiques moyennes : 2.554.300 / 1.146.500

~~16 mars 2021~~
Modifié le 31 mai 2023

Parcelle N°	Propriétaire	STD m2
331	Société des Produits Nestlé SA	10'130

Plan cadastral établi sur la base des données cadastrales du 3 mars 2021. Document certifié conforme selon l'art. 15 RLAT par GÉO SOLUTIONS ingénieurs SA, à Vevey

Authentifié le, ... Signature : .....

ESPLANADE AMENAGEMENT S.A.

PARTIE 1

Périmètre et Zone d'affectation

- Périmètre du plan d'affectation
- Zone mixte d'habitation de forte densité et d'activités 15 LAT

Echelle : 1: 1'000

PARTIE 2 Modifications soumises à l'enquête publique complémentaire

Plan

- Limite des constructions selon plans du 13 février 1928 et du 25 août 1959 maintenue
- Limite des constructions selon plan du 25 août 1959 radiée
- Limite des constructions nouvelle

Périmètres superposés

- Périmètre d'implantation des constructions
- Modifications du périmètre d'implantation des constructions
- Aire de préconisation des activités en rez-de-chaussée
- Aire d'aménagement de cœur d'îlot
- Aire des aménagements urbains

Informations complémentaires

- Sous-périmètre des constructions
- 14.5 Modifications de la profondeur du périmètre d'implantation des constructions
- 386.94 Niveau indicatif de référence
- Modification de l'accès véhicules
- Construction à démolir
- Arborisation supprimée
- Arborisation de remplacement
- Arborisation conservée
- Plantation indicative

Coupes

- Limite des constructions maintenue
- Gabarit des constructions
- Modifications de la hauteur du gabarit des constructions

Informations complémentaires

- Préconisation des activités en rez-de-chaussée
- 403.65 Altitude maximale gabarit des constructions
- 403.65 Modifications de l'altitude maximale du gabarit des constructions
- 403.65 Modifications du niveau fini maximal des aménagements extérieurs
- 386.94 Niveau indicatif de référence
- Gabarit des constructions en vue
- Terrain et bâtiment voisin
- Arborisation de remplacement
- Plantation indicative

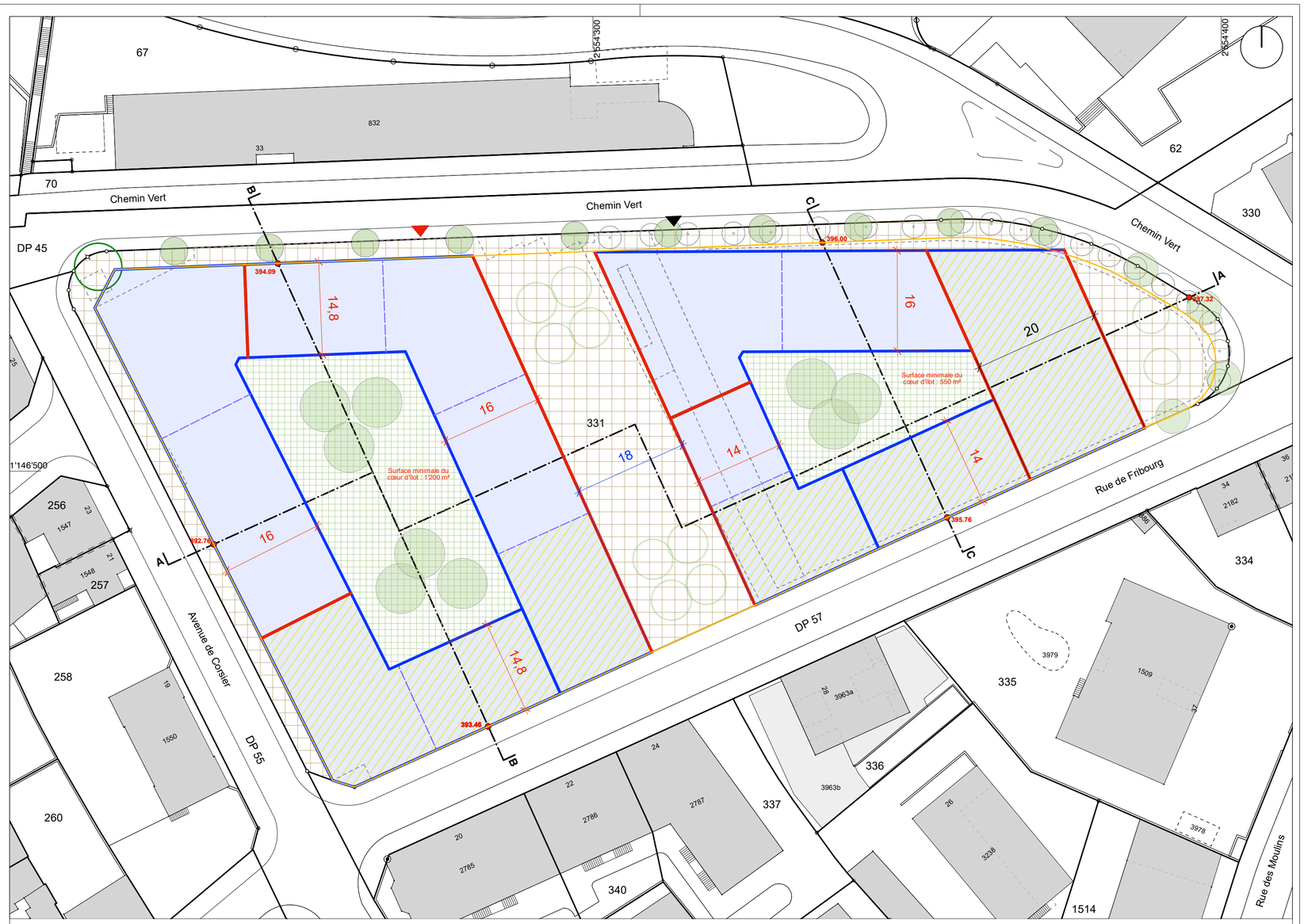

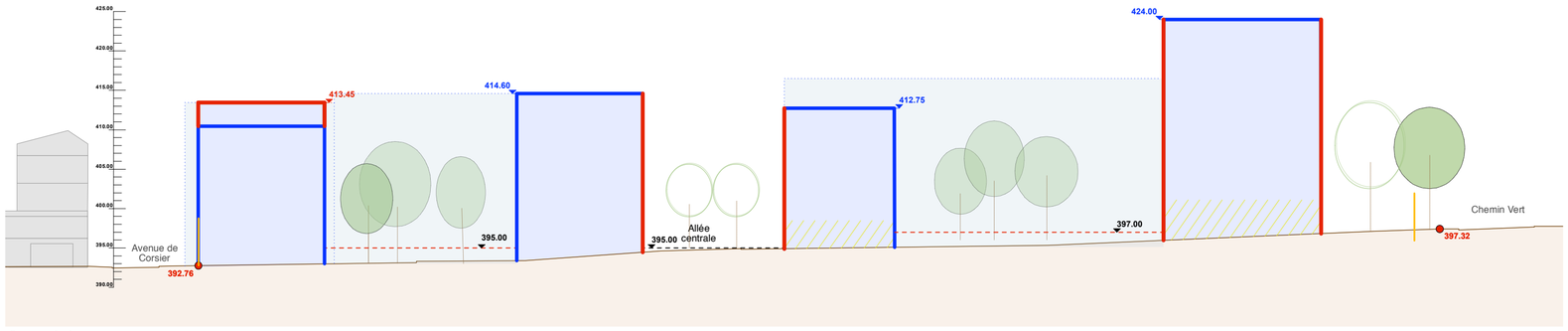

Coupe A-A

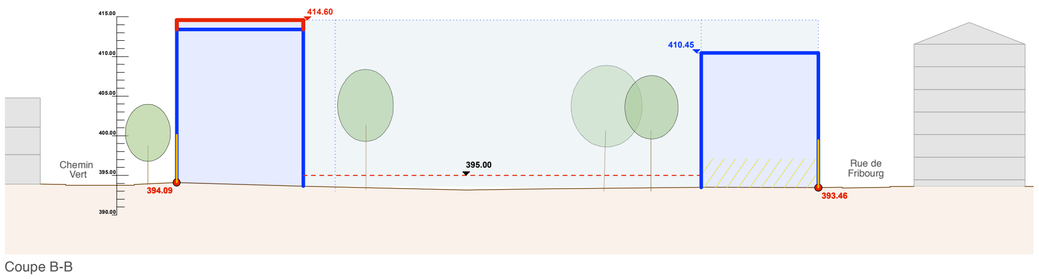

Coupe B-B

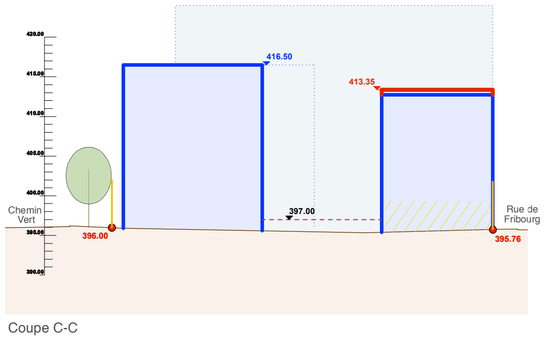

Coupe C-C

1: 500

0 25 m